METIERS DE LA PETITE ENFANCE



Préserver sa santé, c'est garder son métier

Agissons ensemble pour la Santé au travail



L'accueil de jeunes enfants expose les salariés à des **risques professionnels** pouvant avoir **des conséquences sur votre santé** à court, moyen ou long terme.

Certaines peuvent être reconnues en maladies professionnelles.

Ce document regroupe les principaux risques, leurs effets potentiels sur votre santé et les moyens de les éviter ou de les minimiser.

Les professionnels de santé sont à votre écoute et peuvent répondre à vos questions.

Les risques et les conséquences pour la santé du salarié

Postures pénibles, manutention manuelle de charges, gestes répétés, Troubles Musculo Squelettiques (TMS) : douleurs des épaules, coudes, mains, dos, genoux.

LES RISQUES	LES CONSÉQUENCES
Les risques psychosociaux Tâches à responsabilité, vigilance constante, nécessité de maîtrise de soi Amplitude horaire importante, travail en coupure Relationnel avec les parents, les collègues et la hiérarchie Travail isolé	• Fatigue physique et psychologique, stress, troubles du sommeil, troubles digestifs.
Les risques infectieux • Contact étroit avec les enfants potentiellement infectés (changes, mouchage) • Exposition au sang lors d'un soin	 Maladies infectieuses virales (rubéole, Infections ORL, varicelle, grippe, hépatites), parasitaires (poux, gale), bactériennes (tuberculose), etc.
Les risques liés au bruit • Pleurs, cris, ambiance sonore dense (garderie/cantine)	• Fatigue auditive et psychologique, surdité.
Les autres risques Déplacements routiers et pédestres sur la voie publique Risque chimique: produits de désinfection, ménagers, de toilette, d'hygiène Chute de plain-pied, d'objets (sol glissant, encombré, stockage en hauteur)	 Blessures voire décès par accident Irritation cutanée, allergie, eczéma Contusions, traumatismes divers

Recommandations salarié

- **Respecter** les consignes de sécurité et les protocoles.
- **Porter** les équipements de protection individuelle (Masque en période de pandémie virale, blouse, gants adaptés à l'activité).
- Tenir à jour les vaccinations obligatoires.
- Se laver les mains régulièrement.
- **Informer** les femmes enceintes sur les risques infectieux potentiels.



Recommandations employeur

- Evaluer les risques, recueillir et tenir à disposition des salariés et du médecin du travail les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques et choisir les moins toxiques.
- Organiser, sécuriser et ranger les espaces de travail (prévention des chutes).
- Adapter les équipements (lits, postes de change...) réglable en hauteur.
- Fournir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (gants, blouses, masques) et des solutions hydro alcooliques.
- **Etablir** des protocoles pour les Accidents d'Exposition au Sang (AES) et les situations d'urgences.
- Vérifier la validité des vaccinations obligatoires.
- **Former** aux gestes et postures, à l'hygiène, et aux gestes d'urgences.
- **Organiser** des réunions de service (prévention des risques RPS entre autres), analyse des causes de conflits avec les parents.
- Mettre à disposition des salariés des sanitaires, des locaux sociaux, des boissons non alcoolisées, et une trousse de secours adaptée aux risques (y compris dans les véhicules).
- **Mettre à disposition** des moyens de manutentions (chariot, desserte...).
- Traitement acoustique des murs et des plafonds.

Travailler avec les enfants, c'est veiller sur eux sans oublier de protéger sa propre santé

Le professionnel de santé au travail peut vous offrir des conseils et répondre à toutes vos interrogations

Vos interlocuteurs Aist89



2 03 86 72 07 55

www.aist89.fr

17 Bis Avenue de la Puisaye - 89000 **AUXERRE** Tél. 03 86 72 07 55

1 Route de Lyon - 89200 **AVALLON** Tél. 03 86 34 44 10

7 Place du 11 Novembre - 89300 **JOIGNY** Tél. 03 86 62 05 33

2 Rue Saint-Martin - 89600 **SAINT-FLORENTIN** Tél. 03 86 35 31 30

Rue de la Gare - 89700 **TONNERRE** Tél. 03 86 54 40 04

